

Les 10 engagements du réseau Adventure

1. Ecoles qualifiées

obligations légales, ministère des transports, assurance RC...

2. Instructeur compétent

test technique d'entrée

3. Instructeur réactualisé annuellement

formation interne au réseau

4. Pédagogie personnalisée

suivi de l'élève par carnet de progression

5. Matériel pédagogique

moderne et adapté

6. Formation de qualité

minimum 10 vols

7. Matériel neuf Adventure

Garantie constructeur 1 an

8. Matériel d'occasion Adventure

révisé garanti par votre école

9. SAV national

au sein des écoles du réseau

10. Conseil reprise financement

dans votre école

La garantie d'un service et d'une qualité de formation